

DOSSIER

Paprec poursuit son engagement dans les alternatives à l'enfouissement

REPORTAGE

« Big bag », une nouvelle offre pour les chantiers

MÉCÉNAT

La protection et l'éducation des enfants démunis, une cause chère à Paprec







Cap sur la valorisation énergétique et l'international!

STÉPHANE LETERRIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT PAPREC GROUP ET DIRECTEUR GÉNÉRAL COVED

Près de trois ans après nos premiers pas dans l'exploitation d'unités de valorisation énergétique des déchets ménagers, le groupe accélère dans ce domaine stratégique avec le rachat de CNIM O&M et TIRU, deux sociétés spécialisées dans ce secteur. Bienvenue aux équipes de France, du Royaume-Uni, de Pologne et d'Azerbaïdjan qui rejoignent le groupe!

Paprec est le leader du recyclage, de la valorisation matière des déchets des entreprises et des collectivités françaises, mais aussi expert de la valorisation organique, reconnu au plus haut niveau européen, et numéro 3 français de la gestion globale des déchets, avec un maillage exceptionnel et un éventail très large de compétences.

À l'aube d'un mouvement sans précédent en France, d'ici à 2025, de réduction des capacités d'enfouissement, de hausse de la TGAP sur les déchets enfouis et de développement d'unités d'un nouveau type destinées à la consommation énergétique de combustible solide de récupération (CSR), il était primordial que nous nous renforcions sur cette boucle de valorisation énergétique, qui est totalement complémentaire, des boucles de valorisation matière (recyclage) et organique. Cela nous positionne comme un acteur majeur du traitement, capable de mettre en œuvre des alternatives à l'enfouissement qui vont être les nouveaux grands équipements de traitement de demain.

Tout en accélérant dans ce secteur, nous renforçons également notre présence à l'international, dans trois nouveaux pays, où les perspectives de développement sont majeures. La famille s'agrandit.

Plus que jamais, le groupe, par la confiance qu'il inspire à ses clients, à ses partenaires, par sa dynamique commerciale et sa capacité à intégrer de nouvelles entreprises, par les expertises et l'énergie de ses équipes, peut regarder l'avenir avec confiance et enthousiasme.

Bonne lecture à toutes et à tous.



à l'enfouissement vont

être les nouveaux grands

équipements de

traitement de demain. »

Directeur de la publication: Jean-Luc Petithuguenin – Rédacteur en chef: Thibault Petithuguenin – Rédaction: Alma Martinie, Thibault Petithuguenin, Agathe Remoué, Nicolas Rodrigues – Éditeur: Paprec Group – Direction de la communication – 7, rue du Docteur-Lancereaux 75008 Paris – Conception et réalisation: LONSDALE – Photographies: Corentin Fohlen, F. Lanoe, Guillaume Murat, Jean-Romain Pac, Nicolas Parent, Paprec Group, DR – Illustration: Fagostudio – Imprimé sur du papier recyclé.

sélection

À RETENIR CE TRIMESTRE

CONTRATS

Les collectivités plébiscitent Paprec pour le tri de leur collecte sélective

Le groupe décroche deux nouvelles usines de tri, ses 32e et 33°! Les Sociétés publiques locales Tri Val de Loir(e) et Tri Berry Nivernais ont en effet choisi Paprec pour concevoir, réaliser, exploiter et assurer la maintenance de leur nouvelle usine de tri des déchets des collectes sélectives. L'usine, basée en Touraine, gérera les déchets recyclables des 900 000 habitants du territoire. D'une capacité de 53 000 tonnes, elle constitue pour la SPL un investissement de 40 millions d'euros. L'usine de la SPL Tri Berry Nivernais – qui rassemble 500 000 habitants – aura une capacité de 30 000 tonnes. Basée à Bourges, elle représente un investissement de 25 millions d'euros. Elle pemettra le passage de l'extension des consignes de tri et le recyclage de l'ensemble des déchets d'emballage plastique. Sa conception prendra en compte les modifications de flux constatés dans les poubelles des ménages : moins de journaux, revues, magazines et plus d'emballage carton!



Avec ses 33 usines de tri en France, Paprec gère les poubelles de collecte sélective d'un Français sur quatre.

PAPREC EN CHIFFRES

12 500 salariés

16 M

de tonnes de déchets recyclés et valorisés

2 Md€

de chiffre d'affaires atteint à fin

280 usines et agences

2 Md€

d'investissement dans son outil industriel

FINANCEMENT



Paprec lève 450 millions d'euros en Green bonds

Paprec mobilise 450 millions d'euros sous forme de « green bonds ». C'est la quatrième levée de fonds sous forme d'obligations vertes pour le groupe. En 2015, le leader français du recyclage est alors la première « entreprise de taille intermédiaire » à y avoir recours. Cette levée de fonds, dans un contexte de forte croissance de son activité, tant organique qu'externe, permettra au groupe de poursuivre ses ambitions, qui vont l'amener à dépasser 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021. L'opération financière a rencontré un franc succès, le marché financier ayant proposé 2 milliards d'euros. « Cet engouement montre la pertinence du modèle économique du groupe et la confiance des investisseurs dans notre capacité à continuer de croître dans les années à venir », souligne Charles-Antoine Blanc, le directeur financier du groupe.

ENTREPRISE

Paprec crée une filière industrielle avec Vicat

Le spécialiste de la gestion des déchets Paprec et le spécialiste des matériaux de construction Vicat fondent ensemble l'entreprise « ALTèreNATIVE CSR », basée dans les Bouches-du-Rhône. Cette entité aura pour mission d'exploiter une usine de production de combustibles à partir de déchets non recyclables provenant des centres de tri de Paprec. Ces combustibles solides de récupération (CSR), véritables « carburants du futur », remplaceront les combustibles fossiles utilisés dans la cimenterie Vicat locale et dans les futures chaudières locales.



Guy Sidos, président-directeur général du groupe Vicat, et **Sébastien Petithuguenin**, directeur général de Paprec



INNOVATION

L'usine Saint-Perdon (40) de Tiru récompensée par *L'Usine Nouvelle*

L'usine de valorisation organique exploitée par Tiru à Saint-Perdon (Nouvelle-Aquitaine) reçoit le trophée de la transition écologique 2021 décerné par la rédaction de L'Usine Nouvelle. Cette nouvelle entité du groupe Paprec est récompensée pour le procédé de séchage des résidus de tri mis en place dans son usine de fabrication de compost. Auparavant écartés comme refus de tri, ces déchets deviennent désormais des combustibles solides de récupération utilisés dans les cimenteries en substitution des énergies fossiles. Le développement de ces technologies est indispensable pour limiter drastiquement l'enfouissement des déchets d'ici 2025 comme le prévoit la loi sur la transition énergétique.

TROPHÉE

Le site Internet Paprec primé !

Le groupe Paprec a été récompensé par un Top Com d'Argent, en juin dernier, pour son nouveau site Internet corporate Paprec.com. Le site a été conçu avec l'agence parisienne Babel, et la qualité du résultat a convaincu le jury composé de professionnels du marketing, de la communication et des RH, ainsi que des experts. « C'est une très belle récompense, souligne Thibault Petithuguenin, le directeur de la communication du groupe. Nous voulions montrer avec ce site à quoi ressemble un groupe industriel, leader de son métier, à la pointe de la technologie, dont la raison d'être est la préservation de la planète. Nous voulions aussi donner des éléments de fonds sur l'ensemble de l'univers du recyclage. Pari réussi! »



Thibault Petithuguenin, directeur de la communication de Paprec, et Stéphanie Niox-Château, consultante digital chez Babel.



« En 2050, 100 % de nos pneus seront produits à partir de matières recyclées ou biosourcées. »

Réduction drastique des émissions de CO₂, recyclage et valorisation systématique des pneus en fin de vie, innovation tous azimuts pour sortir de la dépendance aux matières fossiles... La feuille de route de Michelin est à la hauteur de ses ambitions. D'ici 2050, le groupe, présent dans 174 pays et fort de 127 000 salariés, veut notamment atteindre la neutralité carbone et 100 % de pneus recyclés. Florent Menegaux, président de Michelin, répond à nos questions.

Michelin vise la neutralité carbone à horizon 2050. Qu'est-ce qui vous a convaincu de la nécessité de placer l'environnement au cœur de votre stratégie ?

Florent Menegaux: Les modalités de la croissance économique que nous avons connues jusqu'à aujourd'hui ne sont plus soutenables. Nous émettons trop de CO₂, les ressources naturelles s'épuisent et nous assistons à un désalignement des cycles de vie, dans lequel nous consommons en quelques instants ce qui a mis des dizaines de milliers d'années à se fabriquer. Face à ce constat, j'ai la conviction que les entreprises qui ne s'interrogent pas sur leurs pratiques sont vouées à disparaître. Michelin est une entreprise qui existe depuis plus de 130 ans. Afin de lui assurer des perspectives robustes pour le siècle qui vient, il était impératif de mener des transformations majeures. C'est tout le sens de la stratégie de Michelin. Nous voulons générer

une croissance durable, en cherchant en permanence le meilleur équilibre possible entre les dimensions People / Profit / Planet. C'est en poursuivant cette dynamique que Michelin sera vraiment « Tout Durable ».

Comment mesurer l'impact écologique d'une entreprise comme Michelin ?

F. M.: Nous avons commencé par créer notre propre indicateur: L'i-MEP (industrial – Michelin Environmental Performance), qui s'appuie sur cinq axes: consommation d'énergie, émissions de CO₂, consommation de solvants organiques, prélèvements d'eau et stress hydrique et, enfin, quantité de déchets générés. Cet indicateur, fondé sur des informations concrètes, nous permet un pilotage efficace.

Par la suite, nous avons fait le choix d'appliquer un coût au CO₂. C'est pour moi le seul moyen pertinent, à l'échelle de la planète, de

mesurer et de donner une valeur à l'impact d'une activité sur l'environnement. Ce prix carbone est désormais appliqué à tous nos projets logistiques.

« Nous avons fait le choix d'appliquer un coût au CO₂. C'est pour moi le seul moyen pertinent de mesurer et de donner une valeur à l'impact d'une activité sur l'environnement. »



••• Michelin soutient évidemment la mise en place d'un prix du carbone à l'échelle mondiale, car c'est le seul moyen d'évaluer de manière pertinente et équitable l'impact des entreprises partout sur la planète.

Enfin, pour la première fois cette année, nous faisons la balance de nos externalités positives et négatives et nous associons un coût financier au résultat. Là encore, l'objectif est d'avoir une vision concrète via un indicateur clair et pilotable.

Vous êtes allés jusqu'à présenter vos comptes aux marchés en intégrant ces externalités ?

F. M.: Absolument. Nous avons intégré ces données dans la présentation de nos résultats auprès de nos parties prenantes de la sphère financière. Nous évaluons le coût total de nos externalités négatives à environ 325 millions d'euros. Notre mission est bien évidemment de réduire ce coût autant que possible.

Si Michelin fait aujourd'hui figure de pionnier avec cette démarche, j'ai la conviction que l'ensemble des entreprises y viendront rapidement. Car nous sommes collectivement engagés dans une course contre les conséquences d'un changement climatique hors de contrôle. Chacun le sait. Valoriser les externalités négatives dès maintenant est essentiel pour se donner les moyens d'agir.

L'Europe semble en avance sur ce sujet. Les États-Unis du président Biden sont en train d'accélérer, tout comme la Chine, où la pollution dans certaines régions suscite des réactions inédites par leur ampleur et leur intensité dans la population.

Comment Michelin compte-t-il s'y prendre pour atteindre l'objectif de 100 % de pneus recyclés et recyclables ?

F. M.: C'est évidemment un sujet crucial pour un groupe comme Michelin, qui produit près de 200 millions de pneus par an. Nous visons 100 % des pneus en fin de vie collectés et recyclés en 2050 grâce à une coopération accrue avec les autres manufacturiers et les acteurs régionaux. Nos concurrents partagent cette ambition. Nous travaillons déjà ensemble sur ce sujet via plusieurs associations régionales, comme l'ETRMA (European Tyre & Rubber Manufacturers Association). Atteindre 100 % de pneus collectés et recyclés est un objectif ambitieux mais réaliste. En 2019, Deloitte a mené une étude sur le sujet dans 45 pays. Cette étude démontre que 88 % des pneus en fin de vie sont collectés. Nous avons encore beaucoup à faire mais nous ne partons pas de nulle part!

« Paprec innove pour être toujours plus compétitif dans son cœur de métier. C'est un partenaire de choix pour Michelin!»

Quelle est la part recyclable sur un pneu en fin de vie ? Comment ces pneus sont-ils valorisés aujourd'hui ?

F.M.: Un pneu est une combinaison de 200 constituants différents, mais il reste composé à 70 % de caoutchouc de synthèse, un produit dérivé du pétrole. Aujourd'hui, on estime que la valorisation des pneus en fin de vie au niveau mondial se fait par la production d'énergie (50 %) et la récupération de matière (50 %).

Notre objectif, à terme, est de favoriser le plus possible la valorisation de la matière. Pour atteindre cette ambition, nous développons des actions collectives via des organisations multilatérales, comme l'ETRMA ou le Tire Industry Project, mais aussi des actions individuelles.

Michelin développe par exemple des pneus intégrant du styrène issu de pots de yaourt recyclés. Nous mettons aussi des écorces d'orange, de pamplemousses dans nos produits. Nous sommes aujourd'hui à 72 % de matière fossile et 28 % de matériaux recyclés ou de biosourcés. Nous allons passer à 100 % en 2050.

Michelin est également partenaire d'autres initiatives. Comme Lehigh, qui transforme des pneus en micropoudrettes utilisées pour produire de l'asphalte. Enviro parvient à extraire certains matériaux comme le noir de carbone, l'huile de pyrolyse et l'acier. Blackcycle utilise une technologie qui permet de transformer les pneus usagés en matières premières servant à produire des pneus neufs.



F. M.: Les industries pneumatiques, bien sûr, mais aussi d'autres entreprises comme celles qui produisent les enrobés routiers. Car le caoutchouc permet d'améliorer la résistance à l'abrasion, de mieux drainer l'eau et aussi de diminuer le bruit. On retrouve aussi ce type de matériau dans le renforcement du béton pour la

construction, dans l'automobile pour fabriquer des tapis, des joints, etc. F. M.: Je félicite Paprec qui a su conserver le lot Ouest et gagner le lot Est, et qui assurera donc le traitement des déchets de 10 sites industriels de Michelin à travers la France. Nos équipes apprécient la qualité des services délivrés par Paprec ainsi que sa bonne adaptation aux spécificités de nos métiers. Vos équipes sont très pro-actives et à l'écoute de nos besoins. Vos propositions de progrès continu, votre accompagnement et la traçabilité permise par vos solutions digitales ont fini de nous convaincre. Paprec innove pour être toujours plus compétitif dans son cœur de métier. C'est un partenaire de choix pour Michelin!





Paprec devient un acteur majeur de la valorisation énergétique

Paprec est né et a grandi via son expertise du recyclage jusqu'à devenir le leader français de ce métier. Donner de la valeur aux déchets en les transformant en nouvelles matières premières est en effet la priorité du groupe. Pour maîtriser l'ensemble des boucles de valorisation des déchets, il fallait ensuite que le groupe développe ses compétences sur la production d'énergie. Ce chantier a été initié depuis dix ans (méthanisation, transformation des bio gaz issus de l'enfouissement...), mais désormais le groupe passe à la vitesse supérieure. En effet, il acquiert cette année deux entreprises industrielles historiques de la valorisation énergétique des déchets, qui le propulsent au rang de numéro trois français.

Capacité :
4
millions de tonnes
de déchets

a qualité des matières premières issues du recyclage chez Paprec est louée dans les 65 pays destinataires.
C'est en effet sur cette expertise que Paprec est entré dans la cour des grands. « Mais pour devenir le champion national de l'économie circulaire, il nous faut être présent sur les trois boucles de valorisation. Le recyclage, soit la boucle de valorisation matière, la boucle de valorisation énergétique et la valorisation organique, le retour à la terre », rappelle Jean-Luc Petithuguenin, le Président fondateur de Paprec Group. En cela, en effet, Paprec s'aligne sur les priorités de gestion des déchets prévus dans la législation euro-

péenne, avec comme objectif majeur de limiter drastiquement l'enfouissement. En misant sur les expérimentations de haute technologie, sa marque de fabrique, Paprec était déjà présent ponctuellement sur la valorisation énergétique. Le groupe avait conçu à Nantes (44) et Toulouse (31) deux unités de fabrication de combustibles solides de récupération – ces refus de tri qui deviennent des combustibles pour des chaudières industrielles, évitant ainsi le recours au charbon. Son centre d'enfouissement de Saint-Florentin, dans l'Yonne, avait créé en 2017 une première mondiale en injectant directement dans le réseau de distribution de gaz

24 unités de valorisation énergétique 1500 salariés 4 pays

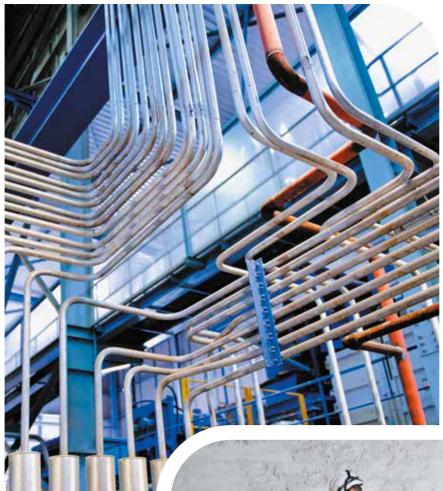


naturel le biométhane issu des déchets enfouis. Par ailleurs, toutes les Installations de stockage de déchets non dangereux du groupe génèrent de la chaleur et de l'électricité à partir de ces mêmes biogaz. Enfin, depuis 2018, le groupe gère trois unités de valorisation énergétique (incinérateurs).

Deux belles opportunités d'acquisition

Mais il nous fallait passer à la vitesse supérieure. « D'autant plus que Veolia et Suez détiennent ensemble les deux tiers du parc français ; il était très important pour nous d'acquérir une certaine indépendance •••





Les gaz générés sont neutralisés et transformés en résidus solides inertes et servent à combler des anciennes mines de sel.

Les résidus de production sont appelés des machefers. Ils sont valorisés comme matériaux alternatifs pour la construction routière.

Les 240 000 tonnes de déchets valorisés en électricité sur l'unité de Calce (dans les Pyrénées-Orientales) de Tiru alimentent aussi des piscines, des écoles et un hôpital par un réseau de chaleur urbain. ••• sur ce pan majeur de la gestion du déchet », constate Stéphane Leterrier.

Les équipes ont donc gardé ouvertes leurs antennes à opportunités. Et les résultats ont dépassé les espérances. Dans l'intervalle de quelques semaines à peine, deux joyaux de l'industrie française, experts de la gestion d'unités de valorisation énergétique, ont cherché des repreneurs. D'abord la division Opération & Maintenance de la CNIM et ensuite Dalkia Wastenergy, encore connue dans le milieu sous son nom historique «Tiru». «Il y a peu d'acteurs sur ce métier. Donc quand passent de belles entreprises comme la division O&M de la CNIM ou Tiru, il ne faut pas hésiter!», confirme Stéphane Leterrier. «Dans le groupe, nous aimons entrer dans les métiers par le plus haut niveau de technologie et c'est ce que nous permettent ces entreprises. La CNIM a construit une grande partie du parc européen. Tiru détient un brevet de four oscillant qui est majeur dans la technologie en plein essor des chaudières CSR», confirme le Directeur Général adjoint de Paprec.

Des leaders technologiques dans leur domaine

Le groupe Constructions Navales et Industrielles de la Méditerranée (CNIM) est né en 1856, à la Seyne-sur-Mer. Avec 2800 salariés, cette entreprise est le premier employeur du Var. L'entreprise se démarque dans son expertise de l'environnement, de l'énergie, de la défense et des hautes technologies. Elle s'est créé une réputation d'excellence industrielle et travaille pour Ariane Group, le programme de recherche nucléaire ITER, les énergies renouvelables ou encore l'armement. Paprec acquiert sa division Organisation & Maintenance, spécialisée dans l'exploitation d'unités de valorisation énergétique.

Plus jeune, mais quand même bientôt centenaire, l'entreprise Traitement industriel des résidus urbains (TIRU) a été créée en 1922 à l'initiative de la ville de Paris. Sa vocation •••



JEAN-LUC PETITHUGUENIN, PRÉSIDENT FONDATEUR DE PAPREC

« CNIM O&M et Tiru sont des joyaux de l'industrie française. »

Qu'est-ce qui a permis à Paprec d'intégrer ces deux entreprises ?

Les deux entreprises, la filiale de la CNIM (CNIM Opération & Maintenance) comme Tiru, sont des joyaux de l'industrie française. Les vendeurs (dont EdF, soit l'État français!) étaient très attachés à l'avenir de ces sociétés et de leurs salariés. Nous sommes un groupe familial, avec une vision à long terme et un historique de croissance externe réussie.

Vous allez désormais exploiter des usines à l'étranger, quelles sont les ambitions internationales du groupe? L'internationalisation n'est pas une obsession : notre objectif n'est pas

de planter des drapeaux Paprec aux quatre coins du monde pour le principe mais en fonction de l'intérêt du pays pour nos activités et des perspectives! Nous vendons déjà nos matières dans 65 pays. Quand nous nous installons à l'étranger, c'est pour y travailler dans de bonnes conditions et avec la capacité de développer un parcours industriel ambitieux. C'est ce que nous faisons en Suisse depuis une décennie, par exemple. Nous sommes ainsi très heureux de la possibilité de nous développer au Royaume-Uni, en Pologne ou en Azerbaïdjan, trois

pays très différents, mais tous avec

de gros potentiels.



Paprec gère désormais 24 unités de valorisation énergétique et organique



Le site de Perpignan

CNIM O&MInova

dispose d'une chaîne de lissage permettant la mise en balles de déchets stockés en fosse afin d'assurer la continuité de service lors d'arrêts programmés.



Le site de Calce comprend également un centre de tri des déchets issus de collecte sélective. Les refus de tri sont envoyés sur l'unité de valorisation énergétique.

L'unité fonctionne 24 h/24 avec une disponibilité supérieure à 97 %. Une efficacité qui demande un fin suivi!



••• première était de gérer les quatre usines d'incinération franciliennes (Saint-Ouen, Ivry-sur-Seine, Issy-les-Moulineaux et Romainville). Quand EdF se crée en 1946, dans le cadre de la loi de nationalisation, Tiru devient une composante de sa direction Production et Transport. En 2016, Dalkia, filiale d'EdF spécialisée dans les réseaux de chaleur, acquiert 75 % de son capital, puis la totalité en 2018. Le groupe prend alors le nom de Dalkia Wastenergy. Il est spécialisé dans la conception, l'exploitation d'unités de valorisation énergétique et biologique.

Une division « Paprec Energies »

Ces deux entités vont permettre la création d'une nouvelle division : « Paprec Energies ». Elle comprendra donc 1500 salariés, répartis dans 24 usines de valorisation énergétique, dont quatre en dehors de l'Hexagone. En effet, si le groupe était très présent à l'international par la vente de ses matières premières, la gestion d'usine marque un nouveau tournant dans son expansion. CNIM 0&M par exemple gère le plus important incinérateur d'Europe. D'une capacité de 500 000 tonnes,

il est situé à Bakou, en Azerbaïdjan. Tiru va développer en Pologne une unité de production de combustible solide de récupération amenée à remplacer l'usage de charbon, encore très répandu dans le pays. Enfin, à elles deux, ces entreprises gèrent six unités de valorisation énergétique au Royaume-Uni.

L'expansion par le gain d'appels d'offres

Pour ses futurs développements sur ce marché majeur de la valorisation énergétique, le groupe va miser sur les renouvellements d'appels d'offres à venir. En effet, Il y a très peu en France de construction de nouveaux incinérateurs, mais les usines existantes sont des exploitations ou des délégations de service public et leur gestion est donc régulièrement remise en jeu. La moitié du parc va ainsi être soumis à des appels d'offres dans les cing à six prochaines années. «Nous comptons bien être très innovants pour convaincre les collectivités, en misant toujours sur notre approche très technologique et haut de gamme », conclut Stéphane Leterrier, qui prend la tête de cette nouvelle division du groupe. •



L'usine exploitée par Tiru à Saint-Perdon (dans les Landes) a reçu le trophée de la transition écologique 2021 décerné par la rédaction de L'Usine Nouvelle pour son procédé de fabrication de combustibles solides de récupération (CSR) à partir de déchets ménagers grâce à l'énergie solaire.



Paprec, troisième acteur industriel de la valorisation énergétique en France



35

20

3 :

22







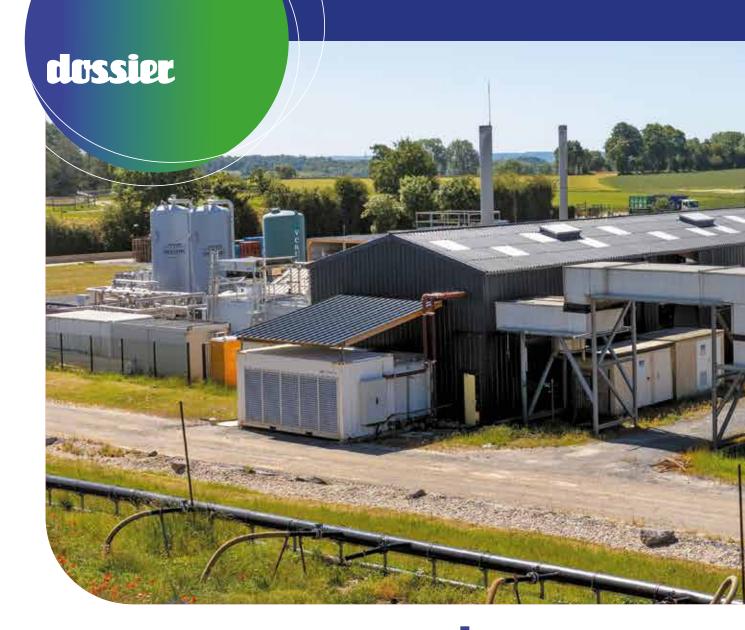




Collectivités et autres indépendants

Veolia et Suez détiennent ensemble les deux tiers des installations d'unités de valorisation énergétique en France.





Paprec poursuit son engagement dans les alternatives à l'enfouissement



ouverner, c'est prévoir ». Une maxime de sagesse politique qui colle parfaitement aux élus du Syndicat des Portes de Provence (SYPP), dans la région de Montélimar (Drôme) (voir l'article pages suivantes). Dès 2010, ils réfléchissent à se doter d'un outil capable de valoriser leurs déchets ultimes. L'avenir va leur donner raison puisque, cinq ans plus tard, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) est votée. Celle-ci prévoit la réduction de 50 % des déchets mis en décharge à l'horizon 2025. Soit le passage de 18 à 9 millions de tonnes stockées par an sur l'ensemble du territoire français. Pour parvenir à cet objectif, le législateur a prévu deux leviers : une hausse progressive de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes), ainsi qu'une réduction drastique de la capacité des installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND).

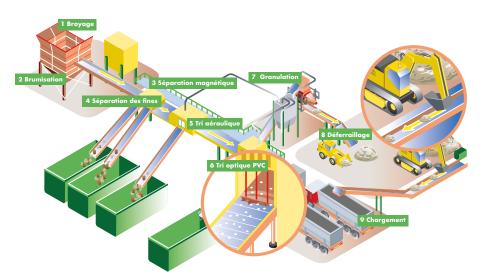


Mutation des ISDND

Face à l'évolution de la réglementation, les centres de stockage de déchets n'ont d'autres choix que de s'adapter et se réinventer. Pour y parvenir, elles doivent se diversifier et devenir de plus en plus des plateformes de tri. Le mouvement de transformation a été amorcé depuis deux ans dans les 17 ISDND du groupe Paprec. Objectif: rationaliser les surfaces de stoc-

kage, les flux entrants et valoriser encore davantage les déchets (ordures ménagères, refus de tri, encombrants). La diversification des sites se traduit ainsi par le développement de filières de valorisation et l'accueil d'outils industriels performants tels que chaîne de production de combustible solide de récupération (CSR), bio-méthaniseur et déconditionneur de bio-déchets.

La production de CSR



Une fois collectés, les déchets sont d'abord recyclés au cours du premier traitement, puis sont acheminés vers nos chaînes de tri combustibles solides de récupération (CSR). Ils subissent plusieurs étapes avant d'obtenir cette nouvelle source d'énergie :

- Broyage des déchets ;
- Brumisation pour éliminer les poussières ;
- Séparation et tri des différents résidus selon leur nature (métaux, PVC...);
- Déferraillage et granulation.

Le CSR est ensuite acheminé pour servir de combustible de substitution à des installations fortement consommatrices d'énergie telles que les cimenteries.



Future usine SYPROVAL (26)

pour le traitement des
 déchets ultimes.
 La mise en service
 est prévue en juillet 2023.



Paprec a ouvert sa première chaîne c dans le CSR dès 2011, sur le site é dans la production de de Bruguières, près de Toulouse.

L'expertise Paprec dans le CSR

Le groupe s'est lancé dans la production de CSR dès 2011, avec l'ouverture d'une première chaîne de tri dédiée sur son site de Bruguières, près de Toulouse. Ce combustible est produit à partir de déchets ultimes, issus des refus de tri de la collecte sélective. encombrants et déchets industriels banals (DIB). À l'autre bout de la chaîne, ces matières ressortent sous la forme de flocons, qui serviront de combustible à haut pouvoir calorifique pour des industriels, en particulier les cimentiers qui les utilisent pour alimenter leurs fours à très haute température. La production de CSR est un processus vertueux qui permet de valoriser énergétiquement 98 % des déchets concernés et, dans le même temps, d'économiser l'utilisation d'énergies fossiles comme le fioul ou le gaz.

100 000 tonnes de CSR par an produites par Paprec

Une usine Paprec pour le Syndicat des Portes de Provence (SYPP)

C'est en mars 2020 que les élus du SYPP choisissent de confier à Paprec une délégation de service public (DSP) portant sur la conception, la construction et l'exploitation d'une usine de traitement des déchets ultimes.

Baptisée « SYPROVAL », cette usine ultra-moderne sera capable de traiter 110 000 tonnes de déchets par an : ordures ménagères, encombrants, refus de tri de la collecte sélective et déchets industriels banals (DIB).

Ces déchets seront valorisés à hauteur de 50 % pour obtenir :

- une valorisation matière avec le tri des métaux, fibreux et des plastiques ;
- une valorisation énergétique avec la production de CSR;
- la réduction du volume résiduel des déchets, grâce au bioséchage de la fraction organique. Cet outil industriel représente un investissement de 41 millions d'euros, financé en grande partie par la collectivité. Après la fin de la période d'enquête publique et l'obtention de l'autorisation préfectorale (prévue pour novembre 2021), les travaux devraient débuter en mars 2022 et durer 16 mois environ. La mise en service est prévue pour juillet 2023.

En outre, l'usine accueillera également une salle pédagogique et un parcours de visite pour permettre à l'ensemble des visiteurs de visualiser le process.

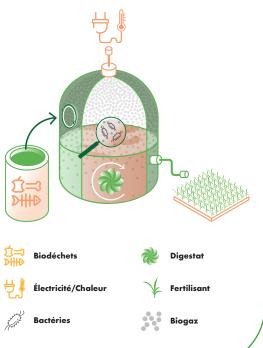


d'épandage.

La méthanisation : une opportunité pour le monde agricole

La méthanisation est un procédé qui fonctionne par l'action naturelle des bactéries en l'absence d'oxygène ambiant comme dans un estomac. C'est pourquoi, la sélection des produits entrants est très importante pour produire un digestat de qualité. Ce digestat, qui est sans odeur, sera utilisé par les agriculteurs locaux sous forme liquide, dans le cadre du plan

La méthanisation permet une double valorisation des biodéchets puisqu'elle produit également un biogaz qui, débarrassé de son CO_2 , va pouvoir être injecté dans le réseau de gaz ou produire de l'électricité verte grâce à des moteurs ou turbines.











Pour le moment, chauffer avec du CSR coûte parfois plus cher qu'un chauffage avec des énergies fossiles. »

STÉPHANE LETERRIER, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT DU GROUPE ••• En dix ans, Paprec est parvenu à développer cette filière. Il produit chaque année 100 000 tonnes de CSR sur ses différents sites de valorisation énergétique, notamment à Bruguières (31), Chanceaux-près-Loches (37), Fresnoy-Folny (76) ou Nantes (44). Et prochainement dans la Drôme, pour le compte du SYPP (voir l'article pages suivantes).

La maîtrise de ce processus de valorisation énergétique est le fruit d'investissements importants dans les outils de production. Cependant, cette filière ne pourra véritablement se développer sans aide financière de l'État pour trouver des exutoires pérennes : « Pour le moment, chauffer avec du CSR coûte parfois plus cher qu'un chauffage avec des énergies fossiles », souligne Stéphane Leterrier, directeur général adjoint Paprec Group.

Valoriser les déchets organiques grâce à la méthanisation

La méthanisation constitue l'autre voie d'avenir! Les déchets contiennent des matières organiques qui, au cours de leur dégradation naturelle, produisent du méthane. Ce biogaz est capté, compressé, puis réinjecté dans le réseau de gaz naturel (soit près de 13 200 MWh par an). Ou encore valorisé dans des moteurs pour produire de l'électricité et de la chaleur. Paprec dispose ainsi d'une unité de méthanisation, baptisée « Capik » et installée sur le site de Fresnoy-Folny (76), et de plusieurs installations réalisées par Tiru ou Coved pour des collectivités. Le groupe a également mis en place des équipements capables de produire de l'énergie à partir du méthane sur plusieurs de ses sites, à Bimont (62), Châtillon-sur-Indre (36), ••• ••• Montmirail (72) ou Villenue (03). Le groupe participe également à plusieurs appels d'offres pour la conception et la construction d'usines de méthanisation de biodéchets: l'usine SM4 dans l'Est (68) ou le grand projet du Syctom sur le port de Gennevilliers (92).

Plusieurs catégories de déchets organiques viennent alimenter ces unités de méthanisation: invendus de supermarché, déchets agro-alimentaires. Paprec dispose du savoirfaire et des outils pour trier et préparer ces déchets avant d'être traités dans le méthaniseur. Ainsi, les déchets emballés doivent

faire l'objet d'un déconditionnement pour séparer le contenant du contenu, afin de récupérer la part organique. Paprec investit ainsi dans des déconditionneurs. C'est le cas à Fresnoy-Folny (76), Brive-la-Gaillarde (19), et prochainement à Chanceaux-près-Loches (37).

Le cas particulier des biodéchets

Les biodéchets représentent 30 à 40 % de la poubelle des Français. Avec la loi de 2020 contre le gaspillage et pour une économie circulaire, ces biodéchets doivent être triés à la source depuis 2012 pour les gros produc-

teurs. Ils devront l'être à partir de 2024 par les ménages et toutes les entreprises. Quant aux collectivités, c'est à elles qu'il revient d'organiser la collecte et la valorisation des biodéchets produits par les ménages.

Les biodéchets sont valorisés soit par méthanisation, soit par transformation en compost pour servir d'engrais organique pour les surfaces agricoles. Le groupe assure déjà la collecte des biodéchets de plusieurs collectivités: Brive-la-Gaillarde, Lorient, Pau et les Pays de Vilaine en Bretagne. Il possède aussi une dizaine de plateformes de compostage capables de produire du compost, notamment à Chanceaux-près-Loches (37), Cuers (83), Fresnoy-Folny (76) et Paprec Agro à Saint-Paul-la-Roche (24). Ce dernier site a reçu le prix du développement durable remis par la commission européenne pour son projet d'agroforesterie. •



ANTOINE FUMAT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES SYNDICAT DES PORTES DE PROVENCE (SYPP)

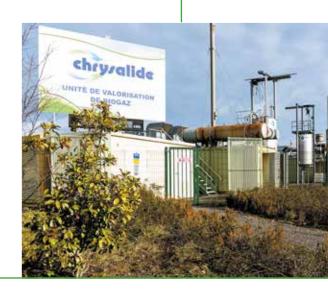
Que représente ce projet pour votre territoire?

Ce projet est inévitablement l'un des plus importants pour notre territoire sur le plan technique et financier. C'est l'aboutissement de plus de six ans de réflexion et d'études, afin d'engager la collectivité vers une solution alternative à l'enfouissement des déchets. Il nous permettra également d'accélérer nos ambitions visant à augmenter le taux de valorisation des déchets produits. Ce projet se place donc en totale complémentarité entre, d'une part, nos objectifs prioritaires de réduction et de valorisation des déchets et, d'autre part, un contexte d'évolution de la réglementation.

Quels sont les atouts du groupe Paprec qui ont fait pencher la balance en sa faveur ?

Le groupe Paprec, à travers sa filiale locale Coved Environnement, est un prestataire historique de notre territoire. Dans le cadre de cette consultation, il a su proposer un projet correspondant à nos besoins. À savoir un projet suffisamment flexible pour anticiper l'avenir, compatible avec nos attentes environnementales et pourvoyeur de nouveaux emplois locaux non délocalisables.

Quelles sont vos relations avec le groupe Paprec sur ce dossier? Nous travaillons en bonne intelligence, avec des échanges réguliers, très constructifs. Ce qui nous permet de poursuivre l'avancement du projet selon le planning défini. 65 125 MWh d'électricité verte produite par an par Paprec



Gestion des déchets ultimes : de multiples évolutions réglementaires

15 juillet 1975

Première fois qu'un ministre de l'Environnement est nommé en France. Première loi pour l'élimination des déchets et la récupération des matériaux. Elle prévoit la planification de l'élimination des déchets ménagers et industriels. 19 juillet 1992

La loi instaure le principe de proximité, le recyclage et la suppression des décharges brutes à partir de 2002, seuls les centres de stockage de déchets ultimes seront autorisés. 17 août 2015

Loi de transition écologique pour la croissance verte (LTECV). L'un des objectifs est la réduction de 50 % des déchets mis en décharge à l'horizon 2025. Pour y parvenir : réduction de la capacité des installations de stockage (passer de 18 à 9 Mt/an), augmentation progressive de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) et planification par les régions.

10 février 2020

Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Elle introduit notamment un alinéa 7 bis au Code de l'environnement : les collectivités locales pourront déposer en stockage seulement 10 % de leurs déchets.





•



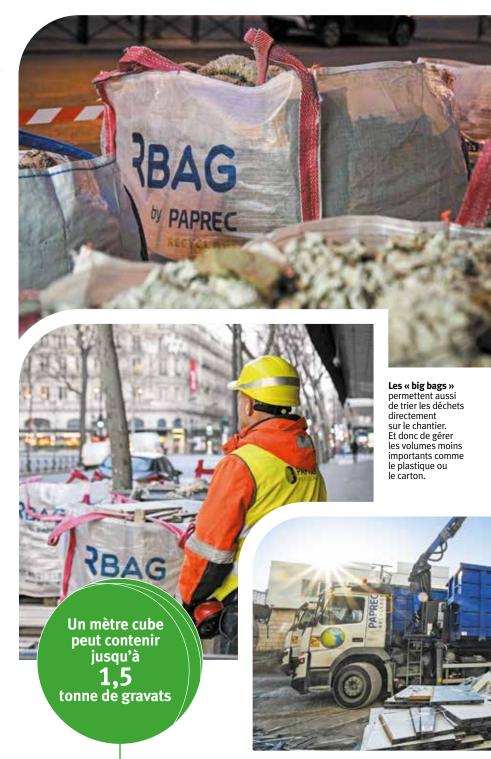
du matin, Paris s'éveille. Au cœur de la capitale, une série de sacs siglés Paprec sont alignés devant un grand magasin. Un camion s'arrête, qui va les embarquer en moins d'une demi-heure. À l'heure de pointe, quand le flot des Franciliens traversera la zone, en voiture, en deux-roues, à trottinette ou à pied, la chaussée aura retrouvé sa vocation première. Et les sacs d'un mètre cube poursuivront leur route vers un des deux sites franciliens du groupe dédiés aux déchets de chantier : Wissous dans l'Essonne ou

Gennevilliers, dans les Hauts-de-Seine. Là, les matières seront triées, pour être

recyclées ou valorisées.

••• «L'offre que nous proposons inclut la prestation complète : la fourniture de ces contenants d'un mètre cube, qui peuvent recueillir jusqu'à 1,5 tonne de gravats, leur collecte et transport par des camions dédiés puis leur recyclage ou valorisation », détaille Sébastien Métayer, le commercial en charge de cette offre «big bag». Quatre camions ont été achetés, des amplirolls de 26 tonnes avec des systèmes de préhension adaptés à la collecte de ces contenants spécifiques. Pourquoi une telle offre? Dans les zones denses, trouver l'espace pour poser une, a fortiori plusieurs bennes, relève de la mission impossible. Or la législation pousse de plus en plus les acteurs du BTP à trier les déchets à la source, à savoir directement sur le chantier. «L'offre séduit aussi pour les flux peu importants, car elle permet d'avoir des contenants prenant peu de place pour les plastiques ou cartons, par exemple », constate Sébastien Métayer. L'expertise Paprec permet aussi en aval de valoriser le maximum possible, ainsi que d'assurer la traçabilité des déchets évacués sur ces chantiers. Même si, au final «90% de l'activité, pour l'instant, relève plutôt des grands comptes, avec des volumes importants à traiter», révèle Sébastien Métaver.

Retour au cœur de Paris. Le soleil se lève, la journée commence pour les Parisiens. Elle s'achève pour les équipes de GMT Gazzola Maçonnerie Traditionnelle, qui travaillent de nuit à reconstruire un escalator pour un grand magasin. «Même au plus fort du confinement, les gérants ont décidé de se garder la possibilité de maintenir l'activité du magasin dans la journée et éviter la coactivité, nous avons donc effectué ce chantier de nuit » confirme Sébastien Fernandes, le conducteur de travaux de cette entreprise familiale de 80 personnes. Sur les deux mois d'activité, le chantier aura représenté 180 tonnes de gravats à évacuer et 100 tonnes de déchets industriels banals, soit 280 « big bags ». •







SÉBASTIEN FERNANDES, CONDUCTEUR DE TRAVAUX GMT GAZZOLA MAÇONNERIE TRADITIONNELLE

« Pendant longtemps, nous avons assuré nous-mêmes la logistique de l'évacuation des déchets avec nos camions grues qui font les livraisons des matériaux. Mais pour plus d'efficacité, nous avons souhaité externaliser cette partie. Nous avons d'abord travaillé avec des spécialistes de la collecte mais nous avons voulu pousser au maximum la possibilité de valoriser nos déchets et avons donc choisi Paprec.

Le groupe a su respecter les contraintes d'évacuation très fortes émises par le client et la ville pour le stockage sur la voirie. En deux heures, dès 6 heures du matin, tout devait avoir disparu! La collecte, le recyclage et aussi la traçabilité des déchets évacués sont ainsi assurés! »



Le chauffeur s'organise pour collecter les contenants de plusieurs chantiers afin de remplir le camion et d'optimiser la logistique.



Les contenants d'un mètre cube, qui peuvent recueillir jusqu'à 1,5 tonne de gravats sont vidés sur le site. Les déchets seront triés pour être valorisés.



La protection et l'éducation des enfants démunis, une cause chère à Paprec



Protéger, éduquer les enfants les plus vulnérables, de leur naissance à leur majorité, c'est le cœur du projet de l'association Asmae, créée par Sœur Emmanuelle. Coup de projecteur sur cette organisation soutenue par Paprec Group avec Adrien Sallez, directeur général d'Asmae.





a jeunesse est formidable quand elle *est motivée »,* constatait en son temps Sœur Emmanuelle. Alertée par les conditions de vie déplorables des chiffonniers du Caire, qui subsistent uniquement par la récupération informelle des déchets, elle s'installe parmi eux pour leur venir en aide. Grâce à sa mobilisation, cette communauté vivant au milieu des ordures bénéficie peu à peu d'un accès à l'éducation et l'hygiène : écoles, maisons, dispensaire, maternité et même usine de compost seront construits progressivement. Pour étendre son action, Sœur Emmanuelle décide de créer l'association Asmae en 1980. La mission de cet organisme laïc et indépendant? Rendre leur dignité aux plus démunis et défendre les droits fondamentaux des enfants. «Ce projet est aujourd'hui plus actuel que jamais, avec 385 millions d'enfants dans le monde vivant en situation d'extrême pauvreté», rappelle Adrien Sallez, directeur général de l'association.

Mêler action et sensibilisation

Et pour mener à bien cette mission, Asmae accompagne les responsables de ces enfants, qu'ils soient parents, associations locales ou pouvoirs publics. «Dans les cinq pays où nous intervenons, à savoir les Philippines, le Liban, Madagascar, le Burkina Faso et bien sûr l'Égypte, notre terre d'engagement historique, notre objectif est d'aider les acteurs locaux à mettre en place leurs actions en faveur des enfants démunis. » Cette approche permet de développer les systèmes de prise en charge des enfants, grâce à un renforcement de compétences sur place. Cela garantit un impact durable et global, plutôt que de traiter chaque situation au cas par cas.

Par exemple, au Liban, Asmae vient en aide aux enfants réfugiés de la guerre en Syrie ou victimes des explosions du port de Beyrouth. «Confrontés à des scènes de grande violence, ils souffrent de syndromes post-traumatiques tels que l'anxiété et la dépression. En partenariat avec des associations locales, nous leur proposons un parcours de reconstruction, avec un appui psycho-social et un travail de scolarisation.»

Aux Philippines, l'association mène également diverses actions en faveur des enfants et familles des rues à Manille. Plus spécifiquement, le soutien de Paprec a été décisif pour mettre en œuvre un de ces programmes : «53 % des enfants handicapés n'ont pas accès à l'école publique aux Philippines, or ils nécessitent des soins spéciaux ainsi qu'une formation appropriée. Notre projet vise à concevoir un curriculum d'apprentissage inclusif pour cinquante de ces enfants, âgés de 3 à 8 ans, en impliquant leurs familles ». Asmae et Paprec font donc le pari de l'éducation, un levier de développement et facteur de paix essentiel.

Faire vivre l'héritage de la « petite sœur des pauvres »

Figure médiatique très populaire auprès des Français, Sœur Emmanuelle fait figure d'icône. «À une époque où les ONG étaient encore très rares, elle a réussi à mobiliser l'opinion publique sur le sort des plus démunis. Grâce à elle, notre action a pu se professionnaliser, ce qui nous permet désormais de soutenir 50000 bénéficiaires chaque année. Mais les

financements publics, de particuliers et d'entreprises privées comme Paprec sont tout aussi vitaux pour notre association», conclut Adrien Sallez. Garantir un avenir à la jeunesse mondiale, un projet porteur de sens pour Paprec Group, qui permet d'assurer la pérennité d'une noble cause.



Paprec et Asmae, l'histoire d'une rencontre

À l'origine du partenariat entre l'association et notre groupe, une rencontre fut déterminante : celle de Jean-Luc Petithuguenin, Président fondateur de Paprec, et de Jean-François Roubaud, ancien Président de la CGPME et Président du comité de soutien d'Asmae. «Cette association mène diverses initiatives pour combattre l'exclusion sociale. Je pense notamment à l'établissement « La Chrysalide », qui accueille en France des ieunes femmes sans ressources avec des enfants en bas âge. Asmae les accompagne dans leur parcours de reconstruction personnelle,

familiale et sociale. Étant père de famille, le sort des enfants démunis me préoccupe tout particulièrement, c'est pourquoi il m'a semblé crucial de soutenir cette démarche de réinsertion durable », explique Jean-François Roubaud. Quand à Paprec c'était l'évidence même dans notre programme de mécénat de soutenir une association qui a voulu réinsérer des jeunes qui vivaient de ce qu'ils récupéraient dans une décharge en Égypte. « Par ailleurs, j'ai une haute opinion de Jean-François Roubaud que j'ai bien connu quand mon groupe était plus petit! », déclare Jean-Luc Petithuguenin, Président fondateur de Paprec Group.

EN FRANCE, LES DÉCHETS D'AUJOURD'HUI CRÉENT LES EMPLOIS DE DEMAIN.

Le recyclage et la valorisation des déchets en matières premières sont des solutions pertinentes pour répondre aux enjeux environnementaux du XXI^e siècle. Et la France est l'un des pays les plus performants au monde dans ce domaine. Cette filière requiert des investissements considérables dans des outils industriels de haute technologie.

Avec 10 000 collaborateurs répartis sur 220 sites en France, le groupe Paprec est au cœur de l'économie circulaire depuis 25 ans. Leader du recyclage en France, il contribue à cette avancée nationale. Paprec maîtrise l'ensemble des métiers du secteur, de la collecte à la valorisation des déchets.

L'entreprise a ainsi créé 2000 emplois qualifiés ces trois dernières années.



Jean-Luc Petithuguenin, Président fondateur du Groupe Paprec, a été élu le 4 novembre, Industriel de l'année 2020.



